

UNAMA
120, avenue Ledru Rollin
75011 PARIS

RESOLUTIONS

PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10/06/2023
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Proposition N° 1 Approbation des comptes 2022

Proposition N° 2 Affectation du résultat

Notre résultat est un bénéfice de 18 335 € que nous vous proposons d'affecter conformément aux statuts comme suit : imputation aux réserves.

Proposition N° 3

Quitus au Conseil d'administration pour sa gestion durant l'année 2022.

Proposition N° 4 Grille de cotisation applicable en 2023 :

Reconduction pour l'année 2024 de la grille de cotisation 2023.

Le Président
Yves Roche